

19 déc 2020 -06:49

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2020

COVID-19 : subventions supplémentaires CPAS

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif aux subventions "Covid-19 " des CPAS.

Dans le cadre de la crise du coronavirus, il est primordial de continuer à soutenir financièrement les CPAS dans l'octroi des aides sociales indispensables à la population. C'est pourquoi un subside supplémentaire de 10 millions d'euros est octroyé pour une période qui court jusqu'au 31 décembre 2021 inclus. Il permettra aux CPAS de couvrir leurs frais de personnel et de fonctionnement face aux demandes en hausse d'aides complémentaires.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be